

# ACCOMPAGNANT·E SOCIOPROFESSIONNEL·LE BREVET FÉDÉRAL

Vous travaillez dans une institution ou une entreprise sociale ?

Vous organisez et soutenez au quotidien l'activité professionnelle de personnes accompagnées ?

Vous contribuez au développement de leurs compétences et de leur autonomie ?

Vous souhaitez approfondir vos connaissances et évoluer professionnellement ?

L'ARPIH vous propose dès **janvier 2022** les cours préparatoires pour l'obtention du **nouveau brevet fédéral d'accompagnant·e socioprofessionnel·le**.

Vous pourrez développer des compétences d'accompagnement individuel et collectif, d'organisation du travail et de collaboration.

La formation dispensée est flexible et orientée pratique afin de répondre aux besoins de chaque professionnel·le. Des cours en présentiel sont proposés en alternance avec du travail personnel.

Ce dispositif de formation modulaire est conduit par des formateurs·trices disposant de qualifications attestées et d'une solide expérience de praticien·ne dans le domaine de l'accompagnement socioprofessionnel.



# ACCOMPAGNANT·E SOCIOPROFESSIONNEL·LE BREVET FÉDÉRAL

## Organisation

En référence aux directives fédérales, les cours préparatoires sont organisés en quatre modules. La formation dure au total 22 mois avec environ 50 jours de cours en présentiel, les jeudis, vendredis et samedis. Chaque module fait l'objet d'un contrôle de compétences, validé par un certificat. L'obtention des quatre certificats est nécessaire pour l'admission à l'examen professionnel.

Afin de faciliter le travail personnel, chaque participant·e dispose d'un suivi pédagogique individualisé et d'un accès à une plateforme collaborative.

## Admission

Les candidat·e-s doivent satisfaire aux conditions d'admission suivantes :

- Être titulaire d'un titre du secondaire II (CFC ou titre jugé équivalent ou supérieur)
- Bénéficier d'une pratique professionnelle dans le domaine de l'accompagnement socioprofessionnel (2 ans à 80% au minimum pour l'inscription à l'examen fédéral)
- Transmettre un dossier d'admission complet comprenant les pièces suivantes : formulaire d'inscription, lettre d'intention, CV avec pièces justificatives, courrier de soutien de l'employeur
- Participer à un entretien préalable

Le nombre de place est limité à 22. Les inscriptions sont prises en considération à la réception du dossier d'admission complet.

## Tarifs et financement

Le prix pour la totalité de la formation est de CHF 12'000.- (hors frais d'inscription). Vous pouvez bénéficier du soutien financier de la Confédération et des cantons jusqu'à 75% du coût de la formation.

## Titre obtenu

Le suivi des cours préparatoires et la validation des quatre modules donnent droit à un **Certificat ARPIH** ainsi qu'à l'accès à l'examen final pour l'obtention du **brevet fédéral d'accompagnant·e socioprofessionnel·le**.

## Informations et inscription

[www.arpih.ch](http://www.arpih.ch) ou 021 316 38 30

